

Les élèves du CFPPA de Mirabel informés sur la transmission agricole et les changements climatiques

Mardi 12 octobre, l'association Impact, représentant neuf associations pour promouvoir l'agriculture paysanne, représentée par Élisa de Mèredieu et Alicia Burd, accompagnées de Laurent Chaussabel, agriculteur, Jean-Claude Cesari, coprésident des apiculteurs, représentant le Civam, et Sylvain Diemernsch d'Atouts Bouts d'Champs, ont invité des élèves du CFPPA (Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles) de Mirabel, afin d'échanger avec le maître des lieux et de mieux comprendre les démarches à entreprendre pour la reprise d'exploitation agricole.

Informer sur l'agriculture paysanne

Cette réunion avait pour but d'informer les agriculteurs (trices) et stagiaires en formation, porteurs de projets, pour être aidés dans les



Les auditeurs, les formateurs, les responsables d'associations et Laurent Chaussabel, agriculteur cédant, pendant les explications et réponses aux nombreuses questions. Photo Le DL

démarches à entreprendre, pour un accompagnement dans les installations individuelles ou collectives, pour avoir un regard extérieur et pour des conseils d'agricul-

teurs basés sur une expérience qu'il est possible de partager. L'agriculture paysanne permet à des paysans de vivre de leur travail et de trouver un sens, produire pour

nourrir et non produire pour produire.

Ce modèle est né de la réflexion de la Confédération paysanne et du réseau Adear (Association départementale

de développement de l'emploi agricole et rural). La démarche de l'agriculture paysanne repose sur les six thèmes que sont : le travail dans la nature, la qualité, la répartition, le développement local, la transmissibilité et l'autonomie.

Laurent Chaussabel a répondu aux questions posées par les participants, lui qui a commencé à transmettre ses activités en vendant une partie de sa propriété, en louant l'autre, permettant à un jeune de reprendre progressivement l'activité agricole, tout en profitant de l'expérience du cédant.

D'autres réunions de ce genre auront lieu à Cros-de-Georand le 18 octobre et à Eclasan le 19. Renseignements et inscriptions au 06 56 80 90 97 ou 06 44 94 89 66 ou contact@addear07.fr